

DEC151214DR06

**Décision portant nomination de M. Roland Lambert, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UPS76 intitulée Institut de l'information scientifique et technique.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC121459DAJ du 26 avril 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UPS76, intitulée Institut de l'information scientifique et technique, dont le directeur est M. Raymond Bérard ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale centre-est ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Roland Lambert, Ingénieur de recherche CNRS, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UPS76 à compter du 06 mai 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 06 mai 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur d'unité

Raymond Bérard